

# Juste pour le plaisir de créer

RENCONTRE AVEC VIRI TAIMANA, DIRECTEUR DU CENTRE DES MÉTIERS D'ART.

Si la vocation du Centre des Métiers d'Art est de former des artisans et des artistes qualifiés, elle n'en oublie pas moins les personnes désireuses de s'initier à des techniques artistiques, sans concours ni examens à passer mais au travers de cours payants en fonction des projets à réaliser.

Afin de rendre le Centre des Métiers d'Art accessible à l'ensemble de la population et d'en faire un acteur de la vie culturelle à Tahiti, le directeur, Viri Taimana, a décidé d'ouvrir les ateliers aux auditeurs libres. Ces cours version loisir seront construits autour d'un projet, dans les domaines de la sculpture, de la gravure, du tressage, du dessin et des arts numériques (animations vidéos, créations 2D, etc.). Une bonne nouvelle pour toutes celles et ceux qui souhaitent suivre les cours des spécialistes du Centre, sans avoir à satisfaire des conditions d'entrée (concours) et de sortie (diplôme). Outre le plaisir d'apprendre et de se cultiver sans contrainte, les auditeurs libres trouveront au Centre des Métiers d'Art les spécialistes pour comprendre la culture polynésienne.



© DR

## Des ateliers artistiques variés

### Bon à savoir

Les ateliers pour auditeurs libres ne décernent ni diplôme, ni certificat, ni attestation d'assiduité. Ils se déroulent le mercredi.

Projets suivant un calendrier spécifique par module de 18 heures. ♦

## VOUS POURREZ SUIVRE LES COURS DE 4 ATELIERS DIFFÉRENTS AU CHOIX :

Chacun de ces cours sera présenté sous forme de projet de 6 séances de travail chacun soit 18 heures par projets.

- Sculpture sur bois (ornement ou statuaire)
- Gravure sur nacre
- Tressage
- Arts numériques

## OÙ ET QUAND ?

- Au Centre des Métiers d'Art
  - A partir du mois de février 2012
  - Les ateliers se dérouleront le mercredi de 9h à 12h et de 13h à 16h
  - Tarif : 15 000 Fcfp pour les droits d'inscription, puis 21 600 Fcfp par projet.
- + d'infos : 43 70 51 / secretariat.cma@mail.pf



Marae Taputapuātea

© Gie Tahiti Tourisme

« Le site du marae Tapu-tapu-ātea (« sacrifices venus de loin ») est un ensemble cérémoniel majeur », ainsi commence la déclaration officielle de la « valeur universelle exceptionnelle » de ce site inscrit en tant que « bien culturel transnational à l'UNESCO ». Il est localisé sur l'île de Ra'i-ātea, « connue pour être l'île sacrée de l'archipel des Iles de la Société. Elle se nommait auparavant Havai'i, un toponyme extrêmement important que l'on retrouve dans la plupart des archipels polynésiens. » Autour du XV<sup>ème</sup> siècle, « les habitants de l'archipel de la Société ont connu des changements sociaux et politiques majeurs, dont toutes les traditions orales s'accordent à attribuer l'origine à l'île de Ra'i-ātea, dans la chefferie de Ō-po-ā. Ces transformations sont perceptibles par l'avènement de grandes lignées de chefs, hui ari'i, associées au développement du culte religieux du dieu Ta'arua, puis du dieu 'Oro, dont le centre cérémoniel était centré à Tapu-tapu-ātea. Ces grands chefs étendirent par la suite leur influence non seulement sur l'ensemble des îles de la Société, mais également sur les archipels éloignés : îles Cook, îles Australes, Tuamotu, et probablement jusqu'à Hawaïi, jusqu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, au moment de l'arrivée des Européens dans l'archipel. C'est ainsi que des marae Tapu-tapu-ātea furent fondés sur ces îles, à partir du marae originel de Ō-po-ā. » Ce marae mesure une soixantaine de mètres de long pour 45 mètres de large. A une extrémité est construit le ahu, espace le plus sacré du marae, une large plateforme construite de grandes dalles de corail dressées, atteignant plus de 3 mètres de hauteur. « Il est accolé au petit marae de Hiro, l'ancêtre fondateur de la lignée des chefs de Ō-po-ā. »

# Le marae Taputapuātea

Le marae Taputapuātea, situé dans le district d'Ō-po-ā à Ra'i-ātea, est un lieu déterminant dans l'histoire de la Polynésie. Il s'agit de l'un des plus importants des marae royaux dans l'archipel de la Société, devenu au fil du temps le centre religieux de nombreuses îles. Un trésor culturel qui est inscrit sur la liste indicative du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis mai 2010.

### « Une valeur universelle exceptionnelle »

Conformément aux lignes directrices du Plan d'Action Pacifique 2010-2015 de l'UNESCO, un « comité de gestion » du site Tapu-tapu-ātea/Te Pō a été mis en place en 2009. Celui-ci rassemble la municipalité, les descendants de la grande lignée des Tamatoa, les représentants de la société civile, et les associations locales culturelles et de protection de l'environnement. Aujourd'hui, l'association Nā Papa e Va'u (« Les Huit Pierres de Fondation »), est composée en quasi-majorité de la population locale de Ō-po-ā. Elle a été créée spécialement pour la préservation du site Tapu-tapu-ātea/Te Pō ainsi que pour fédérer la population autour du projet de classement UNESCO. Rappelons qu'être classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco est une reconnaissance de la valeur exceptionnelle et universelle du bien. « Le site sacré de Tapu-tapu-ātea/Te Pō, vallée de Ō-po-ā, Ra'i-ātea est un exemple exceptionnel de paysage culturel sacré de la Polynésie orientale, où chaque élément naturel avait sa signification symbolique ». Le classement effectif de Tapu-tapu-ātea/Te Pō prendra encore quelques années avant d'aboutir, mais d'après les référents du dossier, il est en bonne voie. Outre la notoriété et l'attrait touristique que le label « UNESCO » entraîne (20% d'augmentation de la fréquentation touristique la 1<sup>ère</sup> année), les biens classés prennent alors une dimension de sauvegarde internationale. Dès lors, ces trésors appartiennent à un Pays mais aussi à l'Humanité. ♦

Pour en savoir plus : <http://na-papa-e-vau.e-monsite.com> / <http://portal.unesco.org>